

58 suppressions d'emploi à la rentrée 2019



Le SNES, pour agir ensemble

Déclaration SNES-FSU - CTA 16 janvier 2019

Nous entrevoyons aujourd'hui une partie de ce que sera la rentrée 2019 dans les établissements : suppressions de postes, bien supérieures aux 46 retraits d'emplois présentés dans les documents, pressions sur la consommation des HSA, augmentation des compléments de service, diminution des possibilités de dédoublements, augmentation du nombre de classes à prendre en charge par les enseignants... De lourdes dégradations donc !

Elles sont de la responsabilité du ministre et du gouvernement, qui suppriment 2650 emplois, tout en prétendant autre chose en maquillant scandaleusement les chiffres. En effet, prétendre que l'augmentation des HSA permettrait de compenser les suppressions de postes sans dégrader la qualité de l'enseignement relève de la malhonnêteté intellectuelle, vous le savez très bien, et les H/E en baisse présentés dans les documents le prouvent bien.

Comment peut-il en être autrement dans les collèges de notre académie avec près de 200 élèves de plus ? La marge d'autonomie, déjà entamée l'an passé, est encore diminuée et voit son mode d'allocation transformé : d'un pourcentage de la DGH, elle devient un forfait attribué en fonction des moyens qui restent. Ceux-ci promettent d'être en diminution d'année en année si E. Macron et J-M. Blanquer poursuivent leur politique de sape de l'Éducation nationale, facilitée sur ce niveau par la réforme Vallaud-Belkacem.

Dans les lycées, la visée comptable de la réforme Blanquer, que nous ne cessons de dénoncer tant sur ses orientations que sur la baisse des moyens qu'elle engendre, est éclairée par les dotations prévues, puisque vous ne prétendez même pas compenser les suppressions d'emplois par des heures supplémentaires. Ainsi de nombreux lycées, dont les structures sont maintenues voire augmentées, voient leurs DGH drastiquement revues à la baisse. Faut-il donc s'attendre à ce que la carte des spécialités et options présentées en CTA le 18 décembre ne soit finalement qu'indicative, conditionnée par des effectifs minimums, ce qui constituerait un recul supplémentaire de l'offre de formation et un mauvais coup de plus porté à l'égalité des chances. Ceux qui accompagnent ces réformes sont comptables des suppressions de postes, des compléments de services infligés aux collègues et des dégradations des conditions d'études des élèves.

Par ailleurs, qui plus est dans un contexte de dégradation des conditions de travail, faire le pari que les enseignants accepteront d'assumer l'augmentation des HSA paraît bien risqué alors que les professeurs assurant des HSA en effectuent déjà 2,19 en moyenne dans l'académie. Le décret scélérat présenté par le ministre, afin d'obliger les enseignants à effectuer 2 HSA, est donc sans effet, si ce n'est de démontrer le peu de considération de J-M Blanquer pour les professeurs et sa volonté de les contraindre, ce qui est un autre aspect de cette préparation de rentrée.

Les contraindre au silence dans un premier temps, au point qu'il prévoit de sanctionner l'expression des enseignants, en dehors de l'exercice de leurs

missions, via l'article 1 du projet de loi « Pour l'école de la confiance » ! Sans doute est-ce la réponse du ministre au mouvement #pasdevague, mais pour la confiance on repassera.

Les contraindre dans leur exercice professionnel ensuite en leur imposant les neurosciences, des tests standardisés soi-disant scientifiques (qui soit dit en passant n'ont servi à rien), des évaluations formatées contraignant les progressions pédagogiques dans le temps et la diversité des approches. Faire des enseignants de simples exécutants semble faire système pour le ministre qui prétend aimer les professeurs.

Mépriser les instances de dialogue social, voilà un autre crédo du ministre Blanquer, elles qui balayent un à un tous ses projets : parcoursup, bac, lycée, programmes du lycée...

Les programmes de lycée sont infaisables et inadaptés dans de nombreuses disciplines (ils sont quasi intégralement rejetés par le CSE), personne ne sait qui pourra assurer certains enseignements, et l'indigence du plan de formation qui nous a été présenté ne peut rassurer personne. L'organisation des établissements relève du casse-tête, sans parler de l'organisation du futur bac dès janvier 2020. Les élèves et leurs familles sont perdus et inquiets, et loin d'être enthousiastes comme le dit le ministre.

Rien n'y fait, le ministre prétend avoir raison, tout seul ! Et qui le contredit n'a décidément rien compris et doit se taire.

Il est urgent de cesser de mépriser nos professions, la réforme du lycée doit être mise en pause et rediscutée dans tous ses aspects, il faut renoncer aux suppressions de postes. Des mesures de revalorisation générale des salaires des enseignants, des CPE, des PSY-EN, des AED, des AESH doivent être prises.

La journée de grève du jeudi 24 janvier permettra d'exprimer fortement ces revendications.